

LINGREVILLE

Bulletin Municipal n°8 - hiver 2012



Construction du pôle scolaire maternel



Juin 2011 : le chantier débute par le déplacement de la voirie.



Le 14 octobre 2011, Madame la Sous-Préfète et Monsieur le Maire posent la première brique de notre nouvelle école.



Olivier BECK, conseiller général, Éric DE LA FORCADE président de la communauté de communes de Montmartin-sur-Mer, et les élus du canton admirent le coup de maillet de Madame la Sous-Préfète.



Début janvier 2012, les murs sortent de terre.



Le chantier a été ouvert en septembre 2011, travaux d'implantation et de terrassement.
Le 14 octobre 2011, la pose de la première pierre a été faite par Mme la Sous-Préfète, les représentants du député, du conseil général, de l'académie, les élus et les intervenants.
Depuis cette date, la construction des bâtiments s'est poursuivie sans interruption du fait d'une météo favorable.
Les planchers bas furent terminés début décembre 2011, l'élévation des murs de briques devrait être terminée fin janvier 2012 respectant ainsi le planning.



SOMMAIRE

Infos locales	p.4
Données sur l'agriculture du Canton de Montmartin sur Mer	p.5
ADASEA de la Manche	p.7
A la rencontre de nos éleveurs et producteurs laitiers	p.8
Pour en savoir plus	p.12
Lingreville d'antan : Histoire des fermiers de la BISSONNERIE	p.14
Du commis de ferme à l'employé agricole ..	p.16
Lingreville et nos enfants	p.17
Etat Civil	p.17
La parole aux associations	p.18
Calendrier des manifestations	p.22
Evènements du semestre	p.23

EDITO

Lingremaises, Lingremais,

En ce début d'année, je souhaite à celles et ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer une bonne et heureuse année 2012.

Ce nouveau numéro de notre bulletin municipal se concentre sur l'activité des exploitations laitières présentes sur notre commune. Comme vous le savez sans doute, c'est aussi mon activité professionnelle. Tout comme mes collègues, je me suis prêté au questionnaire de nos journalistes Brigitte et Xavier.

Le monde rural n'est plus l'exclusivité du monde agricole. L'agriculture y est toujours présente à travers nos actions et dans les orientations que nous prenons au sein du Conseil Municipal nous faisons en sorte qu'elle le demeure. Dans le même temps, nous constatons que le monde rural ne peut vivre aujourd'hui que par l'apport de personnes venues d'autres horizons, et qui participent activement à notre vie collective.

Avec la lecture de ce huitième bulletin, c'est à une connaissance plus approfondie de l'activité agricole que nous vous convions, ceci pour aller vers un vivre ensemble toujours plus harmonieux.



Votre Maire,
Jean-Benoît RAULT

LE MOT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Avec ce huitième bulletin nous poursuivons nos rencontres avec ceux et celles qui participent à l'économie de notre commune.

Même si le monde rural connaît de fortes mutations, Lingreville reste avant tout une commune agricole. Notre agriculture se caractérise par la diversification des activités. L'élevage, la production de céréales, le maraîchage, la conchyliculture autant de sujets importants qui seront développés dans ce bulletin et les suivants.

Bien entendu vous retrouverez également nos rubriques habituelles qui, pour la plupart, retracent les événements dont vous et vos enfants êtes les acteurs principaux.

Enfin, Lucien Ledanois, bien que convalescent, a tenu à vous conter l'histoire de quelques fermiers d'autrefois. Qu'il en soit remercié, comme je remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.

Xavier Jacquet

EN COUVERTURES

La couverture illustre la diversité et la beauté de notre commune agricole.

Les hauts de Lingreville, les terres de labour et d'herbage ont de tout temps fait la richesse de la commune. En incrustation de belles vaches normandes qui aiment à pâturer dans les dunes et apprécient la vue sur le havre de la Vanlée.

Au dos de la couverture, je vous offre une de mes aquarelles représentant une scène de composition qui ravivera quelques souvenirs aux plus anciens d'entre nous. Nous sommes au village Foupoule, avec la mer comme horizon, un percheron tire le râteau faneur qui retourne le foin récemment coupé pour qu'il soit bien sec avant d'être engrangé.

Xavier Jacquet

MAIRIE DE LINGREVILLE 6 place du marché - 50660 LINGREVILLE - Tél. 02 33 47 53 01 - www.Lingreville.fr

Directeur de la publication : M. Xavier JACQUET

Mise en page: Nicolas EVARISTE - Studio Kawaa (Lingreville) - www.kawaa-design.com

Impression: Imprimerie SERIAC (Goufaleur) - www.seriatic.com

INFOS LOCALES

Modification du PLU et mise en conformité du schéma d'assainissement avec le PLU

La commission urbanisme confrontée à des difficultés d'interprétation du PLU lors de la délivrance des permis de construire a souhaité modifier plusieurs points du règlement du PLU et mettre en conformité le schéma directeur d'assainissement avec ce PLU.

Ces modifications ont fait l'objet d'une enquête publique du 15 novembre au 15 décembre 2011. Le commissaire enquêteur a remis son rapport avec avis favorable assorti de remarques à prendre en compte.

De son côté la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a également fait quelques observations.

La commission a proposé au conseil municipal une nouvelle rédaction qui doit être adressée et au service compétent avant approbation par le conseil municipal.

Nous reviendrons en détail sur le PLU dans notre bulletin d'été.



Taxe d'Aménagement du territoire (TA)

La taxe locale d'équipement (TLE) ainsi que 6 autres taxes que les propriétaires devaient acquitter lors de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment sont remplacées par une taxe unique: la TA. L'assiette de calcul de la TA est légèrement différente de la TLE.

Pour ne pas pénaliser les futurs propriétaires le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de la taxe à 2%. Cependant la TA s'appliquant aux campings, il a été décidé d'un taux de 5% pour les futurs aménagements de terrains de camping dans la zone 1AUT.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette nouvelle taxe quand toutes les modalités d'application seront connues.

Assainissement au Hameau Labour

La commission voirie a lancé l'étude et le chiffrage d'une nouvelle tranche de travaux d'assainissement collectif au Hameau Labour. Le planning de réalisation des travaux dépendra des aides sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Eclairage et chauffage de l'église



Notre église pouvant accueillir 480 personnes, la commission de sécurité de l'arrondissement de Coutances a décidé d'effectuer une visite le 20 mai 2010.

Les réserves formulées lors de ce passage portaient sur la mise en place de blocs de secours, la non conformité de l'installation électrique et l'arrêt de la chaudière au fioul non sécurisée, datant de 1966.

Afin de pérenniser l'utilisation de l'église, des travaux ont donc été réalisés en Décembre 2011 par l'entreprise Delestre pour un montant de 42 995 euros TTC comprenant : la modification du type de chauffage par lustres et panneaux rayonnants électriques, réfection complète de l'électricité et pose de blocs d'issues de secours. De plus, une révision de la couverture a été faite ainsi que le remplacement de la porte de la sacristie.

Tables des Baptêmes, Naissances, Sépultures et Décès entre 1631-1667 et 1731-1800

Monsieur Lucien LEDANOIS a fait don des tables des baptêmes, naissances, sépultures et décès sur la commune de Lingreville entre 1631 et 1800 résultant des recherches qu'il a réalisées avec l'aide de Mme Danielle MARION. Ces documents sont consultables à la mairie.

Un nouvel artisan : SPICOM

La municipalité est heureuse d'accueillir Monsieur Steve GERMAIN conseiller en marketing, graphiste et imprimeur. Ce dernier a installé provisoirement son atelier au 10 rue de l'Epine à Lingreville et recherche un local de 250 m2 ou un terrain pour s'installer définitivement sur la commune.

Contact : Tél. 02 33 07 04 18 / e-mail : info@spi-com.fr

Un prestataire unique pour tous vos besoins en impression et publicité.

SPICOM
Impression tous supports

+ Marquage textiles (Serigraphie, flexage, dropcaps...)
+ Communication papier (Affiches, flyers, brochures...)
+ Tous types d'adhésifs (Stickers, panneaux, véhicules...)
+ Événementiel (Bannières, banderoles...)

50660 LINGREVILLE ☎ **02.33.07.04.18**

LINGREVILLE TERRE AGRICOLE

Labourage et pastourage sont les deux mamelles de la France disait-on jadis. Est-ce toujours vrai alors que la population agricole française est passée en un peu plus de 50 ans de près de 30% à moins de 4% ?

Et pourtant, à cause, ou grâce à la mécanisation et à la modernisation des exploitations favorisées par la PAC, la France est devenue la première productrice de produits agricoles de l'Union Européenne.

Lingreville n'échappe pas à la règle et le nombre d'agriculteurs est en constante diminution.

Cependant les friches sont quasi inexistantes. En effet, à chaque départ les terres sont redistribuées entre les restants, changeant souvent de destination. Ainsi les terres de maraîchage deviennent le plus souvent des terres de labour ou de pâturage.

Ce bulletin sera consacré à l'élevage et à la production laitière, celui de juillet sera un spécial maraîchage et l'année prochaine nous aborderons la conchyliculture.

Pour préparer ce bulletin nous avons rencontré Monsieur Olivier DELAVAL de la Chambre d'Agriculture de Coutances à qui nous avons demandé de faire le point sur l'agriculture du canton de Montmartin-sur-Mer et de la comparer à celle de la Manche et de la France.

Nous avons également rencontré Monsieur Jérôme DANIEL directeur de l'ADASEA qui nous présente les activités de cet organisme chargé de l'installation des jeunes agriculteurs dans la Manche.

Nous les remercions pour cette contribution comme nous remercions aussi Monsieur Vincent LEFEVRE de la Chambre d'Agriculture de St-Lô pour l'aide apportée à la rédaction des encarts consacrés à la PAC et aux quotas.

X. Jacquet



Données sur l'agriculture du Canton de Montmartin sur Mer

Données RGA (Recensement Générale Agricole) 2010

Remarque: Les chiffres qui sont donnés prennent en compte tous types d'exploitation à savoir professionnelles et non professionnelles. Ces dernières étant associées généralement à une double activité ou à une retraite.

Ceci a son importance puisque l'on comptabilise sur le département de la Manche environ 5 800 exploitations professionnelles pour un total de 11 328 exploitations.

Nombre d'exploitation

On dénombre 198 exploitations sur le canton de Montmartin sur Mer sur 2 032 sur le Pays de Coutances.

La surface des exploitations

La surface moyenne des exploitations sur le canton de Montmartin est de 32 ha soit une évolution de 57% entre le RGA 2000 (Recensement Général Agricole) et celui de 2010, ce qui correspond à une augmentation moyenne de 12 ha par exploitation.

Les exploitations du département de la Manche ont une superficie de 38 ha avec une évolution de cette surface de 51%. Cette évolution est de 31% au niveau national pour une surface moyenne des exploitations de 53 ha en 2010.

Statut et mode de faire valoir:

83% des exploitations sur le canton de Montmartin sur Mer sont exploitées en individuel, les autres étant en société (GAEC, EARL...), en France, ce chiffre est de 71% et il est de 77% sur le pays de Coutances. .

Ce taux est en diminution de 9% entre les 2 RGA ce qui correspond à la moyenne française.

Ces exploitations individuelles du canton exploitent 53% de la SAU (Surface Agricole Utile).

80% de la SAU du canton est en fermage.

Chefs d'exploitations et co exploitants

En 2010 on comptabilise sur le canton 221 chefs d'exploitations soit une chute de 40% par rapport au RGA de 2000. Chute qui est du double par rapport au niveau national (- 21%).

Cette baisse se situe à -32% au niveau départemental. Ceci s'explique par le fait qu'il y a 10 ans la Manche détenait encore de nombreuses petites exploitations (souvent en double activité) et un âge moyen des exploitants plus élevé que sur le reste du territoire national.

17% de ces chefs d'exploitations ont moins de 40 ans, pourcentage qui n'évolue pas sur 10 ans.

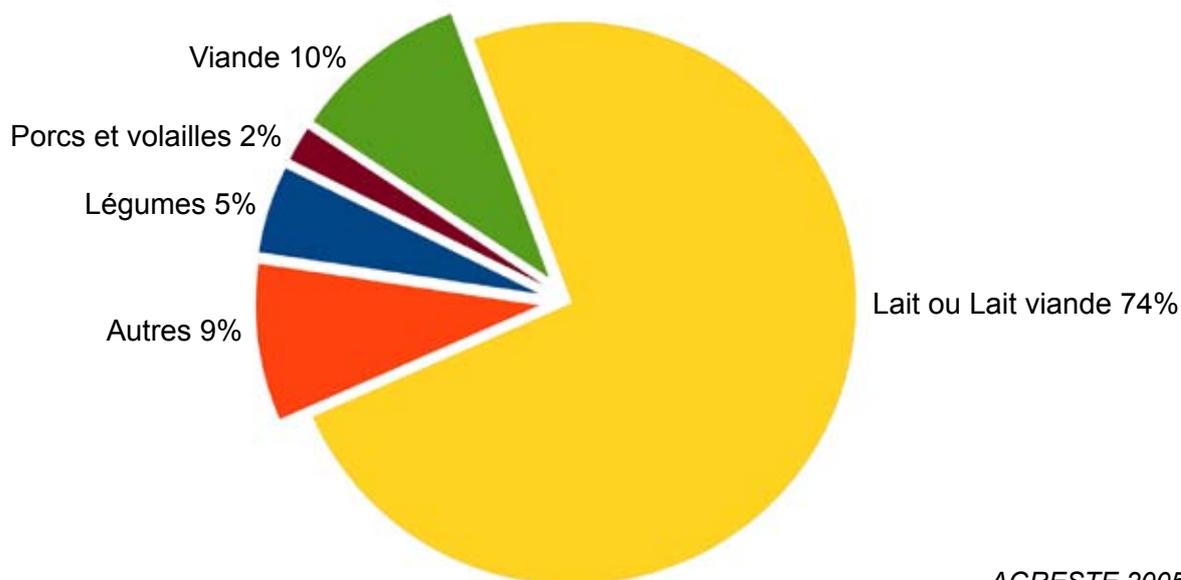
24% de ces chefs d'exploitations sont des femmes.

Le nombre d'UTA - Unité de travail annuelle (équivalent temps plein en agriculture, c'est-à-dire chef d'exploitation et salarié temps plein, partiel ou occasionnel) est de 205 en 2010 sur le canton de Montmartin.

En 10 ans ce nombre d'UTA a baissé de 42%

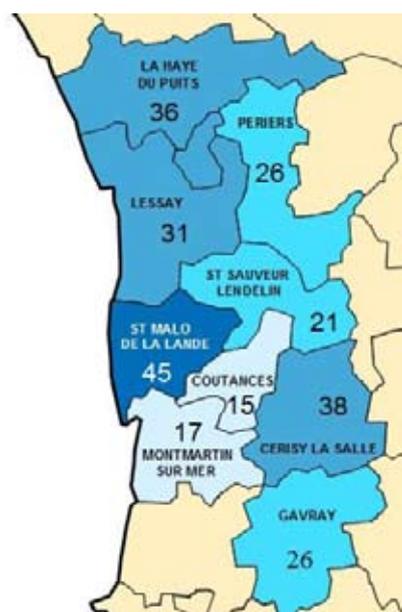
Les salariés permanents représentent en 2010, 14% de l'emploi en agriculture (chiffre estimé).

Répartition des exploitations professionnelles de la Manche selon leurs productions principales



Les installations aidées (données Chambre d'agriculture) :

Nombre d'installations de 2001 à 2011

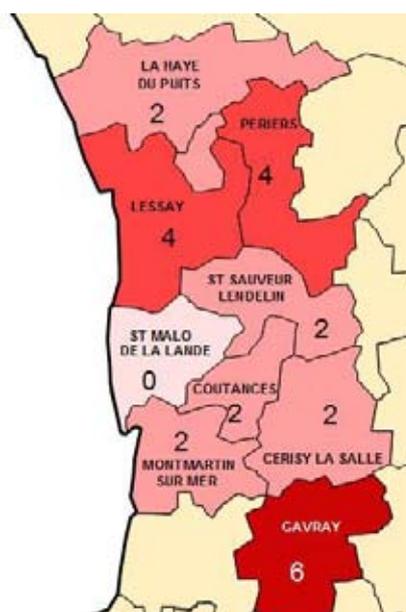


1 249 installations au niveau du département

255 installations sur le Pays de Coutances soit 20 %

17 sur le canton de Montmartin sur Mer

Nombre en 2011



128 installations aidées au niveau départemental

24 installations sur le Pays de Coutances Soit 18.75 %

2 sur Montmartin sur Mer

Installations 2011 sur le Pays de Coutances

- 17% sont des femmes avec un âge moyen de 29 ans
- 83% sont des hommes avec un âge moyen de 25 ans
- 75% des installations sont des reprises dans un cadre familial
- 75% des installations se font dans un cadre sociétaire (54% en EARL et 21% en GAEC).
- 25% en individuelle

Les productions principales sur ces 24 installations

- Vaches laitières : 20 installations
- Vaches allaitantes : 1 installation
- Maraîchage : 1 installation
- Pépinière fruitière : 1 installation
- Porcs NE: 1 installation

Forme juridique	SAU moyenne de l'exploitation	SAU moyenne par associé
EARL	91.19 ha	35.72 ha
GAEC	156.83 ha	64.34 ha
Individuelle	37.24 ha	-

ADASEA de la Manche

L'ADASEA est une association qui a pour finalité d'être au service des agriculteurs et des acteurs ruraux. Disposant d'une longue expérience et de solides compétences d'accompagnement des agriculteurs et des territoires, elle intervient dans les domaines de l'installation, de la transmission d'exploitations agricoles, de l'environnement et de l'emploi agricole.



Son intervention se traduit par un appui aux projets d'installation des futurs agriculteurs notamment par l'animation du Point Info Installation* et par la réalisation d'études économiques ou d'études de marché pour les projets de diversification.

Ce positionnement stratégique sur les questions d'installation et de transmission permet à l'ADASEA de souligner les enjeux.

- Les porteurs de projet sont bien souvent des hommes (64%), de formation agricole (27% ont un BTS ou plus).
- L'élevage laitier reste la production dominante retenue par les jeunes installés. Environ 75% d'entre eux sont dans ce cas. La diversification des activités porte sur une gamme large de productions animales (équin, caprin, porc, ovin, ...) et de productions végétales (maraîchage, horticulture, cidriculture...).
- La diversification des projets d'installation se confirme depuis quelques années. Au Point Info Installation, les productions prisées sont la filière équine (16% des projets) et le maraîchage (5%).



- L'agriculture reste une profession attractive pour les jeunes générations puisqu'un fort potentiel de jeunes, formés et motivés est candidat à l'installation.

Parmi les freins à l'installation, soulignons particulièrement la pression foncière, le montant de reprise élevé qui se situe à 250 000€ et la viabilité économique de l'exploitation.

L'installation dans le Pays de Coutances se définit par une diversification significative des activités agricoles, largement supérieure à la moyenne départementale. Par exemple, pas moins de 44% des candidats à l'installation ont un projet de diversification en 2011 dont 25% en filière équine et 15% en maraîchage.

Le renouvellement des générations en agriculture passera par un accompagnement ambitieux de la création d'entreprises agricoles :

- Faciliter la transmission d'exploitations par des dispositifs spécifiques
- Engager une communication positive et adaptée à chaque public
- Encourager la diversification des activités agricoles

Le maintien d'une agriculture locale dynamique s'inscrit dans un projet de territoire porté par les acteurs locaux et intègre toutes les composantes du développement durable.



* Point Info Installation : guichet gratuit et unique d'information et d'orientation pour tous les porteurs de projet, géré par l'ADASEA. Le Point Info Installation est la première étape du parcours à l'installation.

J.DANIEL

Contact

ADASEA de la Manche - Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50009 SAINT-LÔ CEDEX
Tél. 02 33 06 48 70

A LA RENCONTRE DE NOS ÉLEVEURS ET PRODUCTEURS LAITIERS

Propos recueillis par Brigitte Remigereau et Xavier Jacquet



Hameau Philippe

Lingreville compte encore aujourd'hui quatre sièges d'exploitations dont trois sont situés au hameau Philippe et un dans les bas en pleine zone littorale.

Comme vous le découvrirez dans les reportages, si la plus grande partie des terres exploitées sont situées sur la commune, nos quatre éleveurs exploitent également des terres dans des communes voisines. A l'inverse, des agriculteurs de Quettreville sur Sienne, Muneville sur Mer et Briqueville sur Mer labourent ou mettent en pâturage leurs bovins sur Lingreville. Enfin, gage de pérennité, nous avons rencontré des hommes passionnés par leur métier et confiants en l'avenir.

X. Jacquet

GAEC des Embruns

Une lignée d'agriculteurs

Dans la famille FREMIN à Lingreville, nous retrouvons des laboureurs depuis le 18ème siècle. Plus près de nous, l'arrière grand père Georges FREMIN élevait quelques vaches et chevaux et cultivait des céréales pour leur nourriture. La batteuse passait dans les fermes après la moisson. Il vendait ses plants de choux et de navets en partant en carriole sur les marchés. Le grand-père André FREMIN était éleveur, lui aussi, tout en cultivant des céréales et des légumes jusqu'en 2004. Le père Patrice FREMIN, est toujours agriculteur en activité. En décembre 2006, il s'associe avec son fils Julien FREMIN en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC).

Aujourd'hui, le GAEC des Embruns est une entreprise familiale où la mère Marie-Agnès FREMIN, conjoint collaborateur, assure la gestion, la comptabilité, et participe à la traite des vaches laitières.



Un jeune technicien éleveur, producteur de lait et de viande.

Julien FREMIN, est un jeune agriculteur de 25 ans. Après ses études au lycée agricole de Coutances, il obtient le bac puis se forme à la conduite des systèmes d'exploitation agricole. L'élevage est la passion de Julien FREMIN. Jour et nuit, dimanche et fêtes, il peut être d'astreinte pour surveiller un vêlage ou soigner un bétail. Il y a chaque année, une cinquantaine de veaux à faire naître.

Les bœufs et les génisses croisées sont engraisés pendant 2 ans ½ environ et sont vendus pour la viande. Les

hollandaises sont abattues à Vitry. Chaque animal donne 300 à 350 Kg de viande pour la boucherie. Des génisses Prim'holstein sont aussi élevées en vue du renouvellement du troupeau qui se compose d'environ 50 laitières. Inséminées dès l'âge de 15 mois, elles produisent du lait pendant environ 3 ou 4 lactations.

Urgence, est la vache la plus ancienne. Elle en est à sa 7ème lactation et reste une exception avec une production qui peut atteindre 48 litres par jour. Matin et soir, les Prim' holstein sont conduites à la nouvelle salle de traite, construite en 2008.

Le quota de production du GAEC est limité à 408 000 litres de lait par an. Cependant un surplus de 6 000 litres maximum est autorisé sans pénalité, à condition d'être donné à la banque alimentaire après transformation par la société Lactalis.



Evolution du métier

Le Gaec des embruns travaille sur environ 120 hectares de terre, dont 15 hectares sont en propriété. Les 3 /4 des terrains sont situés sur Lingreville, les autres sont sur Chanteloup, Quettreville et Contrières. Ils y cultivent en rotation des céréales (blé, orge d'hiver et triticale), de la luzerne et du maïs. Le fumier sert à fertiliser des terres. Une partie des récoltes est ensilée ou enrubannée selon les saisons, afin de pourvoir à la nourriture du cheptel. L'autre partie est commercialisée, principalement le blé. 50 hectares de prairies sont réservés pour la pâture.

L'objectif est de produire dans une démarche raisonnée en limitant les intrants chimiques qui sont très chers. L'inquiétude provient de la contractualisation de plus en plus contraignante avec les grands groupes de commercialisations qui laissent peu de place à la liberté du producteur.

« Tout devient de la bourse ! » lance Julien FREMIN. Les membres du GAEC espèrent que la réforme de la PAC (politique agricole de la communauté européenne) ne les désavantagera pas. Au-delà des craintes, il y a la satisfaction du quotidien dans l'exercice d'un métier qu'ils aiment. Le futur ? « Il faut espérer qu'il soit bon ! ».

Contact

GAEC des Embruns,
1 rue Philippeau, LINGREVILLE.
Tél. 02 33 47 53 49.

Le saviez-vous ?

Le nom donné aux petits veaux commence par une lettre de l'alphabet différente chaque année. En 2012 c'est le H. Et pour bien repérer les filiations mères filles, au GAEC des Embruns, l'humour est de rigueur car les jeunes génisses portent un nom qui a un sens proche de celui de leur mère. Par exemple, Oréole, une belle vache noire, a pour fille Bavure, qui a pour fille Crasse, puis Encrassée et ainsi de suite...

Bien entendu ceci ne remplace pas l'étiquetage avec le matricule rendu obligatoire pour raison de traçabilité

La ferme de Stéphane NICOLLE

Après avoir travaillé une dizaine d'années dans l'entreprise Lehodey à Muneville, Stéphane NICOLLE reprend la ferme de Cécile et Claude NICOLLE, ses parents, qui eux-mêmes ont succédé au grand père André NICOLLE, dont le siège de l'exploitation est implanté dans les bas de Lingreville, le long de la rue des maraîchers, au cœur de la zone littorale.

Fort de cette lignée d'éleveurs-maraîchers, Stéphane NICOLLE s'installe en 2005 sur une soixantaine d'hectares. Aujourd'hui à 38 ans, il est exploitant agricole sur des terres à Lingreville (35ha), à Annaville (24ha) et à Bricqueville (1ha). Il est père de 2 enfants, dont un bébé de 4 mois. La maman, en congé parental, a toujours travaillé dans une activité professionnelle non agricole.



Un cheptel de belles laitières normandes

Le troupeau de Stéphane NICOLLE se compose de 30 vaches laitières, dont 70% de normandes et 30% de Prim'holstein. Tout au long de l'année, elles paissent tran-

quillement dans les herbages et les mielles des bas de Lingreville. Pour récolter le lait, il utilise un chariot de traite, où 2 vaches peuvent passer en même temps. Ce qui lui demande au minimum chaque matin et chaque soir, deux heures de traite. Le lait, obligatoirement stocké dans un tank réfrigéré, est ramassé par le camion citerne de la coopérative Elle et Vire de Condé sur Vire. Son quota est de 230 000 litres de lait par an.

Un élevage de bœufs et de génisses

Chaque année, une douzaine de bœufs et une douzaine de génisses sont aussi engraisés sur environ 30 hectares d'herbages. Grâce à un contrat passé avec le Conservatoire du Littoral, ces dernières peuvent pâturer dans les dunes. Cependant pour limiter le piétinement de la pelouse dunaire, le Conservatoire limite ce pâturage à 1,4 unité gros bétail par hectare, ce qui est quelque peu contraignant et difficile à respecter. Sa viande bovine de race normande est très recherchée par les bouchers locaux qui aiment la traçabilité chez des producteurs du terroir local. Le cours de la viande est très fluctuant et dépend de l'offre et de la demande.

Comme les autres éleveurs de Lingreville, sur l'autre moitié de ses terres, il cultive 15 ha blé et 15 ha de maïs qui seront soit vendus ou compléteront l'alimentation du bétail.



Un avenir de qualité plutôt que de quantité.

Stéphane NICOLLE dit prendre l'avenir comme il vient. Il pense que la machine tue l'humain, et que l'expansion illimitée ne durera pas. Il croit plus en de petites exploitations moins mécanisées, qui produisent une meilleure qualité, même si c'est plus cher. Il envisage cependant un agrandissement de sa stabulation avec une salle de traite plus fonctionnelle. Un projet difficile à mettre en œuvre car obligatoirement situé en zone littorale et qui nécessitera certainement l'appui de la municipalité.

En conclusion nous dirons de Stéphane NICOLLE qu'il illustre un compromis entre tradition et modernité.

Contact

Stéphane NICOLLE, siège de l'exploitation agricole :
35 rue des Maraîchers, LINGREVILLE.
Tél. 06 98 08 45 77.

EARL Sébastien Bisson

Sur les hauteurs de Lingreville, nous pouvons apercevoir de grands hangars verts. C'est là que se situe l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) tenue par Sébastien BISSON et son salarié agricole. Sur 90 hectares, à eux deux, ils élèvent un troupeau de 70 vaches et 35 génisses.

Une formation jusqu'au Canada

Depuis plus de 3 générations la famille LÉCONTE-BISSON travaille dans la culture et le maraîchage. C'est ainsi que Sébastien BISSON, suit une formation au lycée agricole de Montebourg. Après son Brevet de Technicien Agricole, il poursuit des études supérieures qu'il complète avec des cours de gestion-comptabilité. Il vit ensuite une expérience d'un an dans une ferme au Québec où il découvre le libéralisme commercial, quand chacun est libre de racheter des quotas laitiers à son voisin... Puis il travaille comme aide familial dans l'exploitation des ses parents, Hervé et Odile BISSON.

En 1995, il constitue un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) qui se transforme en EARL en 2008 après le départ à la retraite de son père. Aujourd'hui il poursuit sa carrière d'éleveur. Son épouse Corinne BISSON a sa propre activité professionnelle à Granville où elle exerce dans l'enseignement (professeur de Français). Ils ont 3 filles.



Des techniques de pointe

Sébastien BISSON, 42 ans, veut aller de l'avant. Il est président de la CUMA d'irrigation de Lingreville (coopérative d'utilisation de matériel agricole). Cette CUMA regroupe plusieurs agriculteurs et maraîchers, qui ont acheté et utilisent en commun des matériels spéciaux tel que : 2 round-baller, 1 broyeur de prairie, 1 cover-crop etc. Sébastien est également adhérent à la CUMA de Montchaton où il peut disposer de l'ensileuse et des tracteurs. Sur notre territoire, l'entraide entre les exploitants reste de mise, ainsi lorsque les ensilages sont programmés la règle est d'optimiser l'utilisation des machines en se donnant mutuellement des coups de mains.

En 1995, la GAEC investi dans une salle de traite semi automatisée capable de traire 16 vaches simultanément. Aujourd'hui cette dernière répond encore parfaitement aux besoins de l'exploitation et la traite robotisée ne se-

rait d'aucun bénéfice. Cependant il adapte sa stabulation aux techniques les plus récentes ainsi il dispose d'un Velphone et de caméras qui alertent automatiquement avant les vèlages.

L'insémination artificielle permet de pratiquer le sexage et d'obtenir une majorité de génisses.

La production

L'exploitation s'étend sur 90ha de terre, 15 ha sont en propriété, 55 ha appartiennent à la famille proche et 20 ha sont en fermage. La plus grande partie des terres sont labourées et mises en culture, le maïs et la luzerne sont produits sur 40ha pour la nourriture du cheptel. Le blé et l'orge sont produits sur 35 ha et destinés à la commercialisation extérieure. Enfin 15 ha restent en herbages.

Les 70 vaches laitières et environ 35 veaux et génisses qui composent le cheptel sont toutes de race Prim'Holstein. Ces vaches à la robe noire et blanche sont renommées pour leur importante production de lait, soit entre 8 000 et 12 000 litres par an, voire plus pour les meilleures.

Ici peu de mise en pâturage car pour des raisons de gestion de l'exploitation, l'essentiel du troupeau est élevé « hors sol » c'est-à-dire dans la stabulation.



Des perspectives de développement

Sébastien BISSON a un quota à 600 000 litres de lait par an qu'il fournit à la coopérative AGRIAL via la laiterie de Condé sur Vire. Avantage, les exploitants agricoles ont des parts dans le capital social de la coopérative cependant lorsqu'il dépasse les quotas, il est pénalisé et le lait lui est payé beaucoup moins cher.

En 2015, les quotas devraient disparaître, et il est probable que la production pourra considérablement augmenter. Dès à présent Sébastien BISSON se prépare à cette nouvelle réforme. Mais pour assurer la demande il devra sans doute robotiser sa salle de traite afin de pouvoir poursuivre avec plus de laitières, et plus de surface, sans augmenter la main d'œuvre. C'est inéluctable, dit-il « les producteurs de lait sont de moins en moins nombreux, la demande est en augmentation, alors il faudra produire plus ».

Contact

Sébastien BISSON 2, chemin Roc, LINGREVILLE
Tél. 02 33 07 93 44.

EARL des 3 Chapeaux

Volontaire du Progrès au Burkina

Tous les Lingremais connaissent leur Maire, Jean-Benoît RAULT, mais tous ne connaissent peut-être pas le parcours professionnel de cet éleveur, homme d'engagements et de convictions. Tout a commencé dans le Sud Manche, où son père, Bénoni RAULT, est éleveur de porcs à Poilley, quand Jean-Benoît RAULT, adolescent, participait avec ses copains au jumelage de St Quentin sur le Home avec un village de Haute Volta (aujourd'hui Burkina Fasso). Après l'obtention du Bac D, il suit une formation supérieure agricole à Rennes. A l'âge de 19 ans, il s'engage en coopération humanitaire. L'association Volontaires du Progrès l'accueille pour travailler sur un territoire regroupant plusieurs villages africains. Ainsi, de 1979 à Noël 1981, il gère la coordination des actions et la construction de bâtiments scolaires.

Une tradition agricole et syndicale

A son retour en France, il trouve un emploi de salarié dans une entreprise d'entretien de matériel de traite.

En 1984, il se marie avec Marylène, s'installe à Bacilly et ont 3 enfants, Pierre, Laure et Claire. L'idée germe de monter un GAEC avec ses copains de jeunesse, qui avaient pour sobriquet les 3 chapeaux et il décide de prendre un congé pour obtenir le BTS agricole. Lors de cette formation, il choisit de faire son stage dans la ferme lingremais de Michel et Marie-Claire LEMOSQUET, car ces derniers qui exploitent 18 ha pensent à s'arrêter. C'est ainsi, que le 1er avril 1990 est créé, au hameau Philippe, le GAEC des 3 chapeaux avec Jean-Benoît RAULT et Gabriel LEFRANC. Ce dernier trouvant une compagne éleveur de chevaux, quitte le GAEC en 1995 pour s'installer dans le Sud Manche laissant Jean Benoît RAULT seul sur l'exploitation à la tête de 60 bovins dont 2/3 de Prim'holstein et 1/3 de normandes, 45 ha de terre en location et environ 3 ha de cultures maraîchères.

Dans la ligne de ses engagements de jeunesse, dès la création de son entreprise agricole, Jean-Benoît RAULT rejoint la Confédération Paysanne. Il devient délégué départemental de ce syndicat où il suit particulièrement le dossier légumier et les calamités agricoles au niveau du département de la Manche. Il regrette que le monde agricole soit de plus en plus individualiste et que disparaisse cette vie sociale qu'il avait choisie en devenant agriculteur. Quand en 1995, Victor COUROIS lui demande de faire partie de son équipe, il accepte, et ainsi est élu conseiller municipal à la Mairie de Lingreville.

Des caps difficiles

Se retrouvant seul et malgré les risques financiers, il fait le pari de rester sur l'exploitation, dans l'attente de trouver un autre partenaire agricole, qui ne viendra pas, et Marylène RAULT, aide-soignante à mi temps à l'hôpital de Granville, seconde activement son mari. Fin 1996, Jean-Benoît RAULT transforme l'exploitation agricole en EARL des 3 Chapeaux. Il s'adjoint les services d'un vacher de remplacement avec l'association ARAC du Coutançais. En 2000, la France vit dans la crainte de la vache folle. Des troupeaux sont abattus au grand désespoir des éleveurs qui ne comprennent pas. Avec l'aide de la Confédération Paysanne, ils obtiendront que plus aucun troupeau

ne soit systématiquement abattu lors de détection d'ESB sur un animal. Jean-Benoît RAULT prend alors la décision de redémarrer avec un troupeau de vaches rustiques normandes, nourries au maximum avec les produits de l'exploitation. En 2002 il est obligé d'arrêter le maraîchage.



Une force de conviction

En 2008, après un troisième mandat, Il est élu Maire de Lingreville. Sans attendre il abandonne tous ses mandats syndicaux afin de dégager le maximum de temps pour être au service de la commune. Pour l'aider dans son métier d'agriculteur et prendre soin de son cheptel qui compte maintenant entre 90 et 100 têtes (dont environ 45 laitières et 45 génisses) toutes de race normande, il embauche un salarié à temps partiel Christophe DEBAYEUX. Aujourd'hui l'EARL des 3 Chapeaux exploite 70 hectares (dont 62 ha sur Lingreville et 8 ha sur Annoville). Elle est propriétaire d'une vingtaine d'hectares, le reste étant loué à une trentaine de propriétaires.

Il exploite 40 ha de prairie destinés à la pâture et à la fauche pour l'alimentation du troupeau, et cultive sur les 30 autres ha, du blé, du maïs, de la luzerne, des triticales, de la fèverole et de la betterave fourragère. Le quota laitier est de 240 000 litres de lait par an. Production à laquelle il faut ajouter le lait nécessaire à l'élevage des veaux. Le choix professionnel de Jean-Benoît RAULT n'est pas de faire de l'intensif mais de l'extensif avec pour le lait un haut rendement en matière protéique et pour la viande (une quinzaine de veaux élevés chaque année) un label de qualité.

Pour construire le futur

A 51 ans, il pense à l'avenir. La suppression des quotas l'interroge sur le futur de l'élevage en France et dans la Manche en particulier. Il ne cherchera pas à produire plus de lait ou à s'agrandir. Il serait plutôt partant pour accrocher sa production laitière à un label AOC (appellation d'origine contrôlée), par exemple en livrant les fabricants de fromages normands au lait cru. Pour lui, la croissance économique sans limites mène à une impasse. Humainement, vaut-il mieux investir dans des robots agricoles ou bien utiliser l'argent dans de la main d'œuvre ? Une vraie question de fond qui mérite débat.

Contact

EARL des 3 Chapeaux, 3 rue Philippeau, LINGREVILLE.
Tél. 02 33 45 14 24.

POUR EN SAVOIR PLUS

La PAC : Politique Agricole Commune

Pour augmenter la production alimentaire

Inscrite dans le traité de Rome en 1957, la politique agricole commune (PAC) a été mise en place en 1962.

Très rapidement elle atteint son objectif principal qui est d'augmenter la production alimentaire dans une Europe dévastée par la guerre et de garantir l'autosuffisance alimentaire de la communauté européenne (Europe des 6). Grâce à la mise en place d'outils garantissant le revenu des agriculteurs et en favorisant la modernisation des exploitations, l'Europe devient rapidement une puissance agricole mondiale. Malheureusement très rapidement apparaissent des déséquilibres liés au productivisme engendré par les garanties de prix de vente faites aux agriculteurs et l'achat obligatoire et aux mêmes prix, des surplus de production par l'union européenne. Ceci impose de nombreuses réorientations de la PAC, par exemple vers 1984 la création de quotas. Début des années 90 est mis en place un processus de réforme qui vise à garantir une agriculture européenne plus respectueuse de l'environnement, capable de maintenir la vitalité du monde rural et répondant aux exigences des consommateurs (prix, qualité et sécurité alimentaire).



Pour compenser la chute des cours

La réforme de 1992 vise à garantir le revenu des agriculteurs et met en place des aides compensatoires liées à la production agricole. En effet il s'agit de compenser, par des primes, la chute des cours des céréales et de la viande bovine qui sont en forte baisse. Ces primes, liées à la production, vont créer de fortes disparités entre les producteurs et les filières. Elles vont favoriser la production intensive aux dépens de la production extensive, de certaines céréales, par exemple le maïs fourrage au détriment des betteraves... En 2003, les accords de Luxembourg mettent la PAC en conformité avec l'OMC (organisation mondiale du commerce) qui demande de supprimer les aides directes à la production. La PAC introduit le découplage. Les aides ne seront plus liées à la production mais à une référence historique calculée sur la moyenne des primes perçues par l'agriculteur sur 3 années (2000 à 2002) et ramenée au nombre d'ha exploités.

Droit à paiement unique

Cette subvention découplée est donc indépendante de la culture pratiquée. Elle porte le nom de DPU (droit à paiement unique). La valeur de la DPU dépend donc de la productivité de la terre à l'époque de référence et varie entre 420 € et 260 € de l'ha, la moyenne française est de 293 €, et de 358 € dans la Manche.

Pour conclure rappelons que la France est fortement bénéficiaire de la PAC alors que l'Allemagne est le plus gros contributeur. La PAC compte pour 43% du budget total de l'union européenne soit 55,5 milliards d'euros. La France contribue au budget total de l'Europe pour 17% soit 22 milliards € et reçoit au seul titre de la PAC, 11 milliards soit 50% de sa contribution alors que sur le plan intérieur, l'agriculture ne représente plus que 2% du PIB. Sans ce dispositif beaucoup d'exploitations seraient en grande difficulté, mais à l'inverse il favorise les régions où la production agricole fut intensive, et les grandes cultures. Contestée au niveau mondial et par un certain nombre de pays européens, la PAC devrait voir ses dispositifs évoluer lors de la prochaine réforme en 2013.

Les quotas

Conséquence de la PAC, la production agricole européenne et française, une fois modernisée, a connu une forte croissance dans les années 70. La production de lait et des produits dérivés devint fortement excédentaire. L'union européenne étant obligée d'acheter les surplus, aux prix garantis, fut contrainte, dans un premier temps, de stocker du lait en poudre et du beurre, puis de brader les stocks en URSS où dans le tiers-monde.

Pour arrêter cette surproduction, la PAC mit en place en 1984 des quotas de production sur le lait et les matières grasses. Les quotas ont été établis en prenant pour référence le nombre de litres produits par chaque éleveur en 1983. Jusqu'à la fin des années 90 il y eut quelques attributions supplémentaires qui ont permis, entre autre, l'implantation de jeunes éleveurs.



Simple dans son principe, chaque producteur ou groupe de producteur (GAEC) dispose d'un quota qui, en cas

de dépassement, conduit au versement d'un prélèvement au profit du budget européen. Mis en place pour 5 ans, les quotas ont été reconduits jusqu'à aujourd'hui. Depuis 2009 la commission européenne a prévu une augmentation des quotas de 1% chaque année jusqu'en 2015, où il est prévu de les supprimer. Ils seraient alors remplacés par des contrats avec les laiteries, basés ou non sur les quotas actuels.

La stabulation

On parlait jadis d'étable on parle aujourd'hui de stabulation, est ce la même chose ?

Le bétail est dit en stabulation lorsqu'il est parqué saisonnièrement ou en permanence dans un espace restreint, clos, couvert ou non.

La stabulation peut se faire en plein air ou à l'étable, ce qui est généralement le cas dans la Manche.

Pour améliorer le bien-être du bétail et pour alléger le travail de l'éleveur, la stabulation entravée traditionnelle laisse la place à la stabulation libre.



Il existe également une stabulation en petit enclos, généralement réservée aux petits veaux ; l'espace y est restreint mais l'animal peut se déplacer un peu.

Dans la stabulation libre, les animaux sont libres de leurs mouvements et ils ont libre accès à la nourriture et à leur stalle ou logette. La stabulation libre permet la mécanisation de l'alimentation, de la traite et du nettoyage des bâtiments.

Il existe deux types de stabulation libre : la stabulation libre paillée et la stabulation logette ; Dans le premier cas les bovins se couchent librement sur une aire paillée commune et vont manger dans une auge protégée par un cornadis (voir photo).



Dans l'autre cas les vaches viennent librement se coucher dans une logette (voir photo). Ce dernier type de stabulation permet de loger plus de bêtes, de surveiller plus facilement les vêlages, et consommerait moins de paille.



Les salles de traite

Salle de traite et vigilance sanitaire

Si le lait est considéré comme un aliment complet, c'est aussi un aliment périssable qui est très vite colonisé par de multiples bactéries. En outre il peut contenir de nombreux germes dont les germes des maladies portées par la vache. Ainsi longtemps le lait fut le colporteur de la tuberculose d'où la nécessité de faire bouillir longtemps le lait acheté à la ferme. Grâce à une hygiène accrue, à la mise en place de salles de traite semi-automatisées, et à la chaîne du froid, en un peu plus de cinquante ans, on est passé de plusieurs centaines de milliers de germes au litre à quelques milliers voire moins. Ceci a permis aux laiteries d'optimiser les traitements thermiques (UHT, pasteurisation...) tout en garantissant les qualités gustatives et alimentaires du lait.

Des griffes trayeuses automatiques

La salle de traite est dimensionnée de telle façon que la durée de la traite de l'ensemble de vaches laitières ne dépasse pas 1 heure à 1 heure et demie.

En général la salle de traite se situe dans le prolongement de la stabulation. Elle comprend une salle d'attente des vaches laitières, puis deux quais de 2x4 à 2x8 postes de traite, encadrant une fosse centrale où officie le personnel chargé de la traite. A l'extrémité de la salle deux portillons donnent accès à un ou deux couloirs de retour à la stabulation. Chaque poste de traite est équipé avec un faisceau de 4 griffes. Après vérification manuelle de l'aspect du lait et lavage de chaque pis avec une lingette imbibée d'un pro-



duit bactéricide, la griffe trayeuse est fixée aux pis et la traite est effectuée grâce à un système automatique de pulsation sous vide.

Quand le système ne détecte plus d'arrivée de lait, le vide disparaît et les griffes retombent automatiquement.

Laiterie et tanks réfrigérés

Un collecteur en acier inoxydable transfère en continu le lait vers la laiterie. Celle-ci comprend au minimum un tank réfrigéré dont le volume est calculé en fonction du nombre de litres produits entre deux ramassages par le camion isotherme de la laiterie.

En fin de traite, un dispositif de lavage en place nettoie et désinfecte l'ensemble des griffes et des tuyauteries.

Dans certaines salles de traite et par souci d'économie d'eau, les eaux de lavage sont récupérées pour le nettoyage des quais de traite et de l'aire d'attente.

Ces eaux résiduaires sont ensuite décantées puis épanchées dans un pré.

Pour plus d'hygiène pendant la traite, les quais peuvent être équipés de goulottes récupérant les déjections.



Il existe d'autres types de salles de traite, plus particulièrement adaptées aux grosses exploitations. Les salles de traite rotatives sont adaptées à des cheptels de plus de 100 vaches tout en permettant une exploitation traditionnelle alors que le robot de traite en stabulation libre est destiné aux installations dites hors sol.

X. JACQUET

LINGREVILLE D'ANTAN

Histoire des fermiers de la BISSENERIE

Texte et document par Lucien Ledanois

Nous aurons l'occasion de revenir dans un prochain bulletin municipal sur l'histoire du manoir de la Bissonnerie.

Ce dernier est aujourd'hui la propriété de M et Mme ANGOT qui ont entrepris sa restauration avec beaucoup de courage et de ténacité. Mais replongeons nous au 19ème siècle en un temps où il appartenait encore à la famille des FREMIN du MESNIL et laissons à Lucien LEDANOIS, notre historien, le soin de nous conter l'histoire de ses fermiers.

Les fermiers de « La Bissonnerie »

A une certaine époque, il y eut deux fermiers à « La Bissonnerie » :

En 1866, 1872, 1876 il y avait notamment **Victor HENRY et Victoire LECONTE**, son épouse et leurs trois enfants : Jean-Baptiste, Estelle et François, mais je suppose qu'ils y étaient déjà avant 1866. Ils avaient un autre enfant, une fille, Victoria, mariée avec Archange COUROIS, le père de Gustave COUROIS « Girot » qui habitait « La Blancherie », l'arrière grand-père de Victor COUROIS, ancien maire de Lingreville.

En 1881, il restait seulement le premier des enfants : Jean-Baptiste (35 ans) avec sa femme, Augustine DELANGLE (36 ans), leurs deux plus jeunes enfants (Georges et Berthe) et deux servantes; Jean-Baptiste était le père de Maurice HENRY que les vieux Lingremais et aussi les Bréhalais ont bien connu.

En 1882, au décès du baron Pierre Ernest FREMIN du MESNIL, Jean-Baptiste y était encore fermier en vertu

d'un bail écrit (d'après la Déclaration de succession de M. du MESNIL).

En 1886, il n'y avait plus d'HENRY à « La Bissonnerie ».



L'autre famille, les **RUALLEM**, y ont été plus longtemps.

En 1876 - mais je pense qu'ils y étaient auparavant - on trouvait Aimable RUALLEM (54 ans) et Aimée LEBLANC (58 ans), sa femme ainsi que trois enfants : François (27 ans), Fulgida (23 ans), Adeline (15 ans) et un domestique Armand HERPIN.

En 1881, on trouvait toujours Aimable RUALLEM et Aimée LEBLANC, son épouse ainsi que leur fils François et Florentine GOUTIERE, son épouse et Maria, leur fille plus un domestique, Auguste DAVID (28 ans).

En 1882, au décès du baron Ernest du MESNIL, ils y étaient fermiers en vertu d'un bail écrit.

En 1896, François RUALLEM avait pris la suite de ses parents. Il y était avec cinq enfants de 2 à 15 ans, un domestique (Georges LECHANTEUR, grand-père de Richard LECONTE, 18 ans), une servante (Marcelline RABY, 23 ans) et une tante (Marie LEBLANC, 62 ans).

François RUALLEM (décédé en 1923) et Florentine GOUTIERE, son épouse (décédée en 1930) ont eu cinq enfants :

- Raymond, décédé sans enfants en 1946 (il habitait au village Foupoule, là où habite Marthe GUERIN);
- Blanche mariée avec François MAHE (la grand-mère de Marcel LECONTE),
- Suzanne devenue épouse d'Archange TALVAT qui sont devenus ultérieurement propriétaires d'une partie des Maraïs qui leur fut vendue par Suzanne WALLIS, la veuve du baron Gabriel FREMIN du MESNIL, sa marraine)
- Maria épouse d'Henri LECONTE (grand-mère notam-

ment de Maria LEBRETON devenue religieuse marianite de Ste Croix du Mans);

• Et Léon, « Mort pour la France » à Arras pendant les combats de la guerre de 1914-18. Il était époux de Clara OUI. Ils eurent une fille unique, Maria, qui, épouse de Benoni COUROIS était la mère de Monique CUADRADO.

D'après le recensement de 1906, François était à « La Bissonnerie » avec son épouse, trois de leurs enfants (Blanche, Raymond et Suzanne) et deux domestiques (Alphonse DELAROQUE et Auguste DESCHAMPS).

En 1911, seul Raymond était resté à « La Bissonnerie » avec un domestique (Henri HELEINE).

Il semble avoir été remplacé par les grands-parents de Julienne MARIE - Jules ROBINE et Marie GUERIN, son épouse - qui étaient précédemment fermiers au village Ruallem (« La Motterie ») où sont actuellement M. et Mme BONHOMME. Le père, Jules ROBINE, est décédé à « La Bissonnerie » le 2 novembre 1916. Sa veuve a dû y rester avec ses enfants jusque vers 1922.



Ce document est la reproduction de l'originale figurant dans le Livre de M. Pasquet*. Il semble difficile d'identifier les personnages. Si la petite fille est Suzanne RUALLEM, la photo serait nettement antérieure à 1910.

Cependant, je crois que la photo a été prise vers 1912-1913 car je pense plutôt que Suzanne serait à la fenêtre de l'étage. Le jeune homme à côté d'elle qui tient un poids serait, je pense, Alphonse DELAROQUE, le domestique dont il est question plus haut.

Je supposerais que l'homme au fond à droite qui tient un panier serait mon grand-père, Gustave LIOT, le père de ma mère qui était journalier agricole notamment à « La Bissonnerie ». Les trois autres hommes seraient vraisemblablement les deux fils RUALLEM (Raymond et Léon) et peut-être leur père (François).

* Eugène Pasquet, ancien directeur de l'école des garçons de Lingreville.

DU COMMIS DE FERME À L'EMPLOYÉ AGRICOLE

Par Annie Babin

Avant le début du 20e siècle, le monde rural évolue peu dans sa manière de fonctionner. La ferme se transmet de père en fils, les surfaces des exploitations restent stables ou se développent par le biais de contrats de mariages et d'héritages.

La ferme n'est pas mécanisée et peu productive, la plupart des travaux se font à la main, d'où l'emploi de servantes et de commis de ferme. Les femmes sont chargées des soins aux animaux de la basse-cour, de la traite des vaches, de la fabrication du beurre, des fromages et de leur vente au marché. Elles exécutent les travaux domestiques (ménage, cuisine, entretien du linge...). Aux hommes sont réservés les travaux des champs selon les saisons : labours, semailles, récoltes... Hommes et femmes participent aux gros travaux comme les moissons.

Servantes et ouvriers sont nourris et logés sur place, ce qui crée une certaine intimité avec les «patrons». Associés aux joies et aux peines de la famille, ils n'envisagent pas de réclamer un meilleur salaire, des jours de congé, de meilleures conditions de logement. Certains dorment dans l'écurie ou l'étable pour mieux veiller sur les animaux dont ils ont la charge, ils ne s'en plaignent pas, au moins ils ont chaud l'hiver !

Le musée de la ferme à Sainte Mère Eglise montre cette «chambre» dans l'écurie.

Dans les années 30

La France subit un malaise (crise de 1929), à laquelle s'ajoutent les conséquences encore mal résorbées du conflit 14/18.

Beaucoup d'ouvriers agricoles et de petits agriculteurs s'expatrient vers la région parisienne à la recherche d'emplois mieux payés et aux horaires réguliers. Ceci entraîne une réorganisation de l'espace agricole à partir des exploitations de 10 hectares et plus, mais la main d'œuvre se raréfie.

En 1939, l'inquiétude grandit face aux agissements de l'Allemagne, la déclaration de guerre a lieu le 3 septembre 1939. Les conséquences en sont désastreuses pour tout le monde, mais en particulier pour l'agriculture qui doit faire face à une pénurie supplémentaire de main d'œuvre. A cela s'ajoute un hiver 39/40 d'une rigueur exceptionnelle, puis a une concurrence importante du blé au profit des USA.

A la signature de l'Armistice (20 juin 1940) il reste beaucoup de prisonniers en Allemagne.

Les restrictions, les réquisitions en tout genre, les taxes... entraînent de sérieux problèmes au niveau des exploitations agricoles. Comment réaliser les battages alors qu'on manque de carburant, de chevaux et d'hommes ?

Les parasites pullulent, la disparition des chasseurs et de leurs fusils, laisse libre cours aux lapins, sangliers, renards, chevreuils qui saccagent les terres. Le gibier devient un fléau.

Seul l'élevage des vaches laitières arrive à progresser. La collecte du lait trouve un certain équilibre, mais paradoxalement le beurre devient de plus en plus rare sur les marchés (les transactions illégales se multiplient).

Après 1945

L'éclaircie dans le monde rural commence de 1945 à 1950. On entre dans une période de reconstruction et de développement.

Le matériel agricole est modernisé (tracteurs, moissonneuses-batteuses...) Dès 1957 le mouvement s'accélère. En 1962 les machines à traire équipent 21% des exploitations.

En 1970 la France a atteint son auto suffisance alimentaire au prix d'une modernisation intensive.

La taille des exploitations augmente. 60% des exploitations de moins de 20 hectares ont disparu entre 1967 et 1997, alors que le nombre de celles de plus de 50 hectares a quasiment doublé.

Mais que devient le commis de ferme dans ce contexte ? Peut instruit, il ne connaît pas ou peu l'utilisation des engins mécaniques. Le besoin en personnes est moindre, et celui qui ne peut se former à cette modernisation n'a plus sa place à la ferme où maintenant la famille suffit pour faire le travail de la ferme.

Si les plus jeunes peuvent s'adapter à de nouvelles fonctions, d'autres se trouvent dans une situation délicate. Ils n'ont pas l'âge de la retraite et doivent se reconverter. Les services sociaux qui ont ouvert des C.A.T (centres d'aide par le travail) pour des adultes handicapés de plus de 20 ans, leur ont proposé des places dans leurs établissements. Certains ont donc intégré ces structures et ont retrouvé le monde du travail. Ils se sont peu à peu adaptés, mais regrettent la convivialité connue dans la famille de leur ancien employeur.

L'ouvrier agricole aujourd'hui

Il travaille sur des exploitations de toutes tailles et de toutes natures : élevage, cultures céréalières, maraîchage, vigne, ...

Véritable bras droit du chef d'exploitation, il participe à tous les travaux agricoles.

Il doit être doté d'une bonne résistance physique. Il faut pouvoir supporter les conditions climatiques, les postures difficiles et les charges souvent lourdes à porter.

Il doit avoir des connaissances en mécanique et en bricolage. Généralement l'ouvrier agricole s'occupe également d'entretenir les bâtiments et le matériel.

L'ouvrier agricole doit avoir le sens des responsabilités, il peut avoir à remplacer l'agriculteur pour de courtes périodes.

Il doit être soucieux des règlements et des consignes de sécurité pour l'utilisation des matériels et des produits.

Enfin, s'il veut progresser vers un poste à responsabilité ou même devenir responsable d'une exploitation, des connaissances en économie ou en gestion sont requises.

La formation agricole peut être une formation en continue ou en alternance. Elle se fait dans un lycée agricole.

LINGREVILLE ET NOS ENFANTS

Propos recueillis par Nadia Quesnel

Ecole publique de Lingreville

La rentrée de septembre s'est bien passée. Les enseignantes des 4 classes sont les mêmes que de l'an passé.

Petites nouveautés :

- Melle GÉMIN remplace Melle CÉLLIER dans la classe de CM pour la décharge de la direction qui est maintenant fixée au vendredi, et dans la classe de CE le jeudi.
- Mme ROBIN, auxiliaire de vie scolaire, a rejoint la classe de GS-CP pour aider particulièrement un enfant cette année scolaire.

Effectifs :

Dans le prévisionnel de la rentrée, 90 élèves étaient attendus. Il y en avait 93 en septembre.

Les projets de l'année :

- 2 sorties au cinéma par classe.
- 1 sortie au théâtre sauf la classe des PS-MS.
- 1 cycle escalade pour les CE et CM en janvier.
- 1 intervention de l'association AVRIL dans la classe des CE en mars/avril.
- Des sorties à la bibliothèque d'Hauteville sur mer pour les PS-MS.
- Des séances de piscine de la GS au CM2 ont eu lieu cette année à la piscine de Coutances.
- Les PS-MS et GS-CP ont participé au festival du Jeu et du Jouet à Coutances.



Périscolaire

La garderie :

Horaires d'ouverture :

- Le matin : 7h30-8h50
- Le soir : 16h30-18h30

Tarifs :

- le matin : 1.05 €
- le soir :
 - 16 h.30 / 17 h.30 : 1.30 € (goûter compris)
 - 16 h.30 / 17 h.30 : 1.05 € pour les enfants qui bénéficient d'un régime dans le cadre d'une alimentation adaptée pour allergies. Seuls les enfants dont l'intégralité du goûter est fournie au vu d'un certificat médical ouvrent droit à ce tarif spécial.
 - 17 h.30 / 18 h.30 : 0.50 €



La cantine :

Tarifs :

- 3.15 € pour un repas
- 2,15 € pour un repas pour les enfants qui bénéficient d'un régime dans le cadre d'une alimentation adaptée pour allergies. Seuls les enfants dont l'intégralité du repas est fournie au vu d'un certificat médical ouvrent droit à ce tarif spécial

Petite enfance : l'ASSMATLUDE

Contact : Alexandra LEDUC 02 33 07 20 11

ETAT CIVIL



Bienvenue à Paul FLEURY, né le 16 octobre 2011.
Fils d'Isabelle BROULT et de Patrick FLEURY de Savigny.
(Patrick FLEURY, agent technique à la mairie, bien connu de tous les Lingremais)

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Propos recueillis par Claudine Bonhomme et Michel Fauvel

Union des Combattants

Le bureau :

- Président : Gilbert GOUET
- Secrétaire : Dany FERRY
- Trésorière : Bernadette LEROUILLY

Contact :

Gilbert GOUET - Tél : 02 33 45 06 89



Commémoration du 11 novembre 2011

LMH

Vacances de Noël et mi-saison pour les deux équipes Seniors, fin des championnats d'automne pour les plus jeunes. Les 120 licenciés du club ont retrouvé les terrains dès le 3 janvier.

L'équipe A, après un bon parcours en Coupe de France, a mis un peu de temps pour entrer dans le championnat. A ce stade de la compétition, elle est revenue à la 5ème place.

L'équipe B est actuellement à la 6ème place après son accession.



LMH/Carentan

Les U13, U15 et U17, tous les 1ères années pour la plupart, sont dans les 5 premières places de leurs groupes respectifs.

Les U6-U7, U8-U9 et U11 assurent une présence à plus de 90% tant aux entrainements du mercredi qu'aux plateaux du samedi matin.

Toutes les équipes de jeunes se sont retrouvées le mercredi 14 décembre au goûter de Noël, après avoir voulu taper le ballon sur le stade de Hauteville malgré des conditions météo très moyennes, prouvant là leur plaisir de se retrouver.

Un tournoi de football et un tournoi de pétanque sont envisagés pour fin juin.

Un tournoi de pétanque est envisagé fin juillet-début août.



Match amical des U15 contre nos voisins de Jersey.

Contact :

J.PAUL HENRY - Tél : 02 33 47 72 99

Retrouvez toutes les infos et photos du club sur son site internet : www.monclub.net/lmhsienne/

La Pétanque

Un espace est aménagé à l'entrée du bourg à coté du stade de football.

En été, juillet et août, des rencontres sont organisées tous les lundis après-midi.

A-B-C-M club de pétanque

Terrain de pétanque - 50660 LINGREVILLE

Contact :

M. EGRET - 06 83 50 86 75 - 02 33 45 98 19



Les Chasseurs

- Président-Secrétaire : DARIUS Bernard
- Vice-président : VALETTE Pierre
- Trésorier : COUENNE Francis
- Membres : GEOFFROY Daniel, GIRAUD Claude, PILLON Michel, ROUAULT Philippe
- Membre Suppléant : FRÉMIN Jean-Marc

Adhérents : 50 chasseurs

Contact : M DARIUS - Tél : 02 33 50 23 48



L'association LAM

L'association LAM (Libre Accès à la Mer) est maintenant créée depuis plus d'un an et nous avons mis en place des actions sur les bonnes pratiques sur la mise à l'eau des engins nautiques.

En voici les règles :

- Respecter des zones d'embarquement et de débarquement matérialisées par les bouées municipales sur la plage.
- Respecter la zone de stationnement des engins de traction, sauf lorsque la mer est en deçà de la zone de sable lisse.
- Eviter les fuites d'hydrocarbures et d'huile sur la plage. Si besoin de nettoyage prévoir un kit de antipollution (pelle, sceau, ...)
- Accéder à la mer par la cale et à vitesse réduite. L'accès par la brèche des Verrouis est toléré seulement quand la mer est en deçà de la zone de sable lisse.
- La circulation sur l'estran entre les Verrouis et la cale n'est pas possible 2 heures avant la pleine mer et 3 heures après la pleine mer (zone limite sable lisse sable ridellé).
- Interdiction totale de traverser des zones de baigneurs.



Si vous souhaitez venir nous rejoindre, nous tiendrons notre assemblée générale le 4 Mars 2012 à 10 h à la salle communale.

Et si vous préférez, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante lam.50@sfr.fr ou aller rencontrer directement notre vice président Bernard RIVIÈRE au 22 rue des Pins à Lingreville.

Contact :

Bernard RIVIÈRE - L.A.M.
22 rue des Pins - 50660 Lingreville
Email : lam.50@sfr.fr



Association de Défense des Propriétaires de Parcelles du Havre de la Vanlée et de la Zone Ouest de la Commune de Lingreville

Cette association créée en 1983 a pour but de représenter les propriétaires des parcelles dans la zone ouest de Lingreville.

Une assemblée est régie annuellement au mois d'août à la salle communale de Lingreville.

Contacts :

Bernard BELHAIRE (02 33 05 00 38) ou
Charlette MANIKOWSKI (09 75 66 27 53)

Comité des fêtes

Nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2012.

- Présidente: Mireille GUILLAUME
- Vice Président: Joël MAUVIELLE
- Secrétaire: Sylvie ROBERT
- Secrétaire adjointe: Évelyne MAUVIELLE
- Trésorière: Monique LELIEVRE
- Trésorière adjointe: Christelle LELIEVRE
- Commissaire aux comptes: Jean-Pierre GAUDIN

Contact : Mireille GUILLAUME - 02 33 45 20 13

Le club de l'Amitié

Lors de l'assemblée Générale du 20 septembre 2011, le bureau a été renouvelé.

- Président : Michel SABBEN
- Trésorière : Nicole BAISNÉE
- Secrétaire : Colette SABBEN
- Secrétaire Adjointe : Jeanne BAISNÉE
- Membres : Noëlle DUBOIS, Yvette LEGALLAIS, Yvette MACÉ.



Le club a repris ses activités avec 66 adhérents, même chiffre que l'année précédente.

Organisation du premier concours de belote le 08 octobre dernier.

Organisation du repas de Noël avec 68 convives et la présence de Monsieur Le Maire et son épouse.



Amis de l'école publique de Lingreville

Après le succès de la randonnée des 2 havres en septembre dernier, malgré des conditions météo assez défavorables, l'association a organisé sa traditionnelle tombola des paniers réveillon. Pendant plus d'un mois, tous les enfants de l'école, les commerçants de Lingreville et Annoville, ainsi que de nombreux parents d'élèves et amis ont œuvré pour vendre un maximum de tickets. Cette mobilisation a permis de récolter un peu plus de 2 000 euros.

Le tirage au sort a été effectué par les enfants de petite section le mardi 13 décembre.

Les gagnants des paniers réveillon sont :

- 1er prix : RAUBANT Fabrice, Caen
- 2ème prix : NICOLLE Héloïse, Lingreville
- 3ème prix : LEVIVIER Jean Luc, Annoville
- Composition Florale : JOSSELIN Emmanuel, Hudimesnil
- Boîtes de chocolat : AUVRAY Eloïse, CHARRETTE Marc, GUERN Cédric, DÉsirÉ Alice, PESSIN Séverine, LENORRY Chantal.
- Bourriche d'huîtres : PASQUIER Daniel, OUIN Jeanne.

Meilleur vendeur : Cartes et places de cinéma

- 1er prix : NICOLLE Héloïse
- 2ème prix : GESLOT Noée
- 3ème prix : MARGUERITE Albane, ALLIX Mathéo, DANIEL Laurane, HUE Madeline, GARNIER Killian.

La remise des lots s'est effectuée dans une ambiance très chaleureuse en présence de nombreux lauréats le vendredi 16 décembre à la mairie de Lingreville.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une très belle année 2012.

Un nouveau bureau a été élu au cours de la dernière assemblée générale :

- Président : Fabien GESLOT
- Vice-présidente : Elisabeth BÉRUEL
- Secrétaire : Elodie DELIGEON
- Secrétaire adjointe : Murielle MARTINE
- Trésorière : Laurence MARGUERITE

Contacts : Mr Fabien GESLOT - Tél. 02 33 07 99 22

Ateliers Créatifs de Lingreville

Les Ateliers Créatifs de Lingreville vont présenter leurs créations lors de la porte ouverte des 28/29 avril 2012 dans la salle communale de Lingreville (bourg).

- Présidente : Michèle PICAZO
- Trésorières : Edda ANGOT – Ginette LECONTE
- Secrétaire : Colette LEROGÉRON

Contact :

Michelle PICAZO - Tél. 02 33 07 43 22

e-mail : michellepicazo@orange.fr



La Lingremaise

La salle Normandy

2011 fut l'année de la rénovation de la salle Normandy. Le vestiaire et le bar sont réaménagés. Les sanitaires sont neufs, avec un espace toilette pour les handicapés. La grande salle qui peut accueillir 300 personnes est agrémentée de camaïeux fuchsias et violines. La scène du théâtre est restructurée.

Tout cet ensemble restauré est prêt à vous accueillir pour vos festivités et vos activités associatives. Cette salle est aussi utilisée pour les animations paroissiales du canton.

Contact :

Location Salle Normandy : Pascal HEURTAUX
Tél. 02 33 47 58 21



Les Joyeux farfelus

Au programme du théâtre 2012 : Les dix fils de Jeanne d'Arc et j'ai deux ou trois mots à vous dire, 4 séances sont proposées. (Voir dans le calendrier des manifestations 2012)



Les Coques d'or

La kermesse paroissiale les coques d'or aura lieu le dimanche 12 août 2012 à la cale de Lingreville rue de Chausey. Comme chaque année, la messe sera célébrée à 11 H

sur la plage. De nombreux stands seront animés par les membres de la Lingremaise. Vous y retrouverez aussi les moules frites, les crêpes, les gâteaux et le cidre... pour une journée récréative et festive.



Union des Forces Economiques de Lingreville

L'UFEL s'est réunie vendredi 13 janvier 2012 à l'occasion de son assemblée générale.

Le nouveau bureau est le suivant :

- Président : Thami CREBILLER
- Le vice-Président : Christian ALBENTOSA
- Secrétaire : Christelle JEANNE
- Secrétaire -Adjointe : Carole HAMEL
- Trésorière : Maryvonne DELAMOTTE
- Trésorière-Adjointe : Amélie FOSSEY

Cette année, l'UFEL organise un loto, une quinzaine commerciale de Noël et un concert.

Contact : Thami CREBILLER



Animation du marché de Noël et pour le bonheur des enfants "Le Père Noël".

Expositions

Comme chaque année Pascal BENOÎT a exposé ses peintures dans son atelier 16 rue de l'Épine à Lingreville (tél. 02 33 07 62 44).

Fidèle à la tradition, la vitrine de Noël «des artistes amateurs» près de l'église de Lingreville, met en valeur les œuvres de nos artistes. Cette année on pouvait admirer la magnifique maquette de notre église, œuvre de Rose DOS SANTOS.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
FEVRIER	Dimanche 5	Loto salle Normandy 14H	Amis de L'école Publique
	Samedi 11	Loto salle Normandy 20H30	UFEL
	Samedi 25	Concours de Belote	Comité des Fêtes
	Mardi 28	Concours de Belote	Club de l'Amitié
MARS	Vendredi 9	Théâtre les Joyeux Farfelus 20H30	La Lingremaise
	Samedi 10	Théâtre les Joyeux Farfelus 20H30	La lingremaise
	Samedi 17	Théâtre les Joyeux Farfelus 20H30	La Lingremaise
	Dimanche 18	Théâtre les Joyeux farfelus - En matinée 14H30	La Lingremaise
	Samedi 24	Repas dansant	Les Chasseurs
AVRIL	A Déterminer	Paniers de Pâques	Amis de l'école Publique
	Mardi 24	Concours de belote	Club de L'Amitié
	Samedi 28 et Dimanche 29	Portes ouvertes	Ateliers Créatifs de Lingreville (A C L)
JUIN	Samedi 23	Fête de la musique (bourg)	Comité des fêtes
JUILLET	Dimanche 08	Fête St Martin - Vide-greniers	Comité des fêtes
AOUT	Jeu 9	Randonnée pédestre 19H au bourg	Office de tourisme et commune de Lingreville
	Dimanche 12	Fête des coques d'or - 11H Messe sur la plage	La Lingremaise
SEPTEMBRE	Dimanche 16	Randonnée des 2 havres	Amis de l'École Publique

Evènements du semestre



10/07/2011 : le vide grenier de la fête St Martin.



Fête St Martin : danse country par les Funny Boots Country de Coutances.



11/12/2011 : le marché de Noël à la salle Normandy.



L'orchestre «Houle ma Poule» anime le marché de Noël.



La randonnée des deux havres.



Madame Simonne RATEAU souffle les bougies de son 95^{ème} anniversaire



Aquarelle de Xavier JACQUET

Fenaison au village Foupoule